

ORDRE DU JOUR  
CONSEIL DE QUARTIER MUETTE SUD

18 octobre 2006

- 1- Approbation du compte rendu du 9 mai 2006
- 2 -Avenue Mozart/rue de la Cure : demande de déplacement du feu à hauteur du métro Jasmin
- 3 - Carrefour Beauséjour/ Ranelagh : manque de visibilité pour les véhicules arrivant de la rue du Ranelagh
- 4- Problème du stationnement résidentiel réduit à la portion congrue (travaux Radio France)
- 5 - Demande de création d'un stationnement 2 roues devant le 29, rue de l'Annonciation afin d'empêcher le stationnement sauvage des motos sur le trottoir a cette hauteur.
- 6 -Demande de pose de poteaux ou de barrières protégeant les piétons rue de l'annonciation, cette voie devenant dangereuse vu l'extension sauvage des terrasses de chaque coté de la rue, sans aucun respect de la réglementation. Le stationnement des motos pose également un problème sur la Place de Passy.
- 7-Réfection de la chaussée qui n'a été faite que partiellement rue Raynouard, demande d'un ralentisseur.
- 8-Les nuisances provoquées par les "clients" de la péniche boite de nuit.
- 9- Nuisances sonores provoqués par le restaurant "OSMOSE" au 31, avenue de Versailles.
- 10- Propreté : Lycée Molière ; nettoyage de l'espace situé derrière la grille.
- 11- la tenue de brocantes dans les différents quartiers du XVIe.
- 12- la présentation des résultats des enquêtes de recensement dans le XVIe arrondissement et leur incidence sur les politiques et budgets locaux.
- 13- Budgets de fonctionnement et d'investissement : prise en charge d'une carte interactive pour le site Internet de la mairie.